CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Samuel-De Champlain

PROCÈS VERBAL

de la séance ordinaire du conseil d'établissement
du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain
tenue le mardi 2 juin 2026 à 17 h au local 1325
au 2740, avenue Saint-David à Québec

Sont présents : Marie Auger Bellemare, personnel professionnel
Marie-Ève D'Ascola, directrice
Rénald Dufour, représentant de la communauté
Mylène Gagnon, responsable de la gestion administrative
Manon Garneau, représentante du personnel de soutien
Martin Légaré, représentant de la communauté
Anne Robichaud, représentante du personnel enseignant

Sont absents : Ethan Da Costa, représentant des élèves
Kathy Fortin, représentante du personnel enseignant
Alexandre Lavoie, représentant de la communauté
David Poisson, représentant des élèves

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M. Rénald Dufour, président, souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum requis par la loi étant respecté, M. Dufour ouvre la séance à 17 h 04.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Dufour procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Questions du public;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2026;
5. Suivi au procès-verbal du 24 mars 2026;
   5.1. Calendrier CHME 2026-2027;
6. Calendriers des récupérations 2026-2027;
7. Approbation des sorties éducatives;
8. Coûts facturés et liste du matériel 2026-2027;
9. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2026-2027;
10. Demande pour l'implantation de nouveaux programmes;

11. Rapport annuel 2025-2026;
12. Ajout aux règles de vie;
13. Retour sur le sondage bien-être des élèves;
14. Menu de la cafétéria 2026-2027;
15. État de situation des inscriptions 2026-2027;
16. Échéancier des débuts et fins de formation 2026-2027;
17. État de situation du Service aux entreprises;
18. Planification des effectifs 2026-2027 (personnel de soutien et professionnel);
19. Bilan de fin d'année du conseil d'établissement;
20. Questions diverses;
21. Levée de la séance.

CE-25/26-30 Celui-ci est proposé tel quel par Mme Anne Robichaud.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public

Aucun public, le président passe directement au prochain point.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2026

Le président, M. Rénald Dufour, demande aux membres si le texte est conforme aux propos tenus.

CE-25/26-31 Mme Anne Robichaud propose donc l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars dernier tel quel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 24 mars 2026

5.1. Calendrier CHME 2026-2027

La directrice, Mme Marie-Ève D'Ascola revient avec l'information concernant les contrats des enseignants en charpenterie-menuiserie (CHME). Un enseignant débutera en juillet et finira le 21 mai 2027, alors que les autres débuteront le 21 août 2026 et finiront le 30 juin 2027. Il y aura aussi un nouveau groupe en février 2027.

6. Calendriers des récupérations 2026-2027

Mme Marie-Ève D'Ascola présente les calendriers des récupérations et mentionne que pour l'instant, il n'y a que les dates de plomberie-chauffage (PLCH) qui sont connues. Ces récupérations auront lieu les derniers mercredis de chaque mois. Elle rajoute qu'ils

sont en réflexion à savoir si les autres programmes auront ou non les mêmes dates de récupérations.

CE-25/26-32 Le calendrier est proposé par monsieur Martin Légaré.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Approbation des sorties éducatives

La directrice, Mme D'Ascola mentionne qu'il n'y a pas de sortie éducative pour le restant de l'année scolaire 2025-2026.

8. Coûts facturés et liste du matériel 2026-2027

Mme D'Ascola présente les frais de scolarité qui seront demandés aux élèves pour l'année scolaire 2026-2027, selon les programmes. Elle ajoute que pour le moment, le programme d'entretien général d'immeubles (EGI) comporte deux montants possibles pour les frais. Le premier, atteignant 135,47 $, et le second, au montant de 185,47$, soit un ajout de 50$ pour la formation de l'ASP-Construction (santé et sécurité sur les chantiers). Elle précise que ces frais seront décidés en fonction des formateurs disponibles ou non. Elle précise aussi que dans tous les montants, il y a des frais concernant des assurances, et que celles-ci sont facultatives. Les élèves peuvent donc demander à se désinscrire et se faire rembourser.

CE-25/26-33 Il est proposé par Mme Manon Garneau d'approuver les listes des coûts et du matériel demandé pour l'année 2026-2027 telles quelles.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2026-2027

Mme D'Ascola mentionne qu'on a l'obligation chaque année de présenter le plan de lutte. Elle mentionne que pour l'année scolaire 25-26, un seul événement d'intimidation avait été rapporté et géré et que selon le sondage bien-être rempli par les étudiants, 95% des élèves disent se sentir bien au centre.

Mme D'Ascola note qu'à la page 21 les ressources suivantes ont été ajoutées : Viol secours, CAVAC et info aide violence sexuelle.

CE-25/26-34 Manon Garneau propose l'adoption du document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Demande pour l'implantation de nouveaux programmes

La direction explique que le Centre travaille présentement sur divers projets. Les conseillers en orientation des écoles secondaires sont en train de faire la promotion

d'un projet de concomitance. Les élèves viendraient ici en « exploration » sans que ça mène à une diplomation en formation professionnelle. Elle indique que les élèves devront choisir deux voies : une plus terrain et l'autre plus sociale. Notre centre offrira le profil « terrain ». De la publicité a été faite afin d'attirer plus d'étudiants. Le but de ce projet est d'amener des élèves à obtenir leur D.E.S. tout en explorant des avenues futures en formation professionnelle.

Mme D'Ascola présente également des AEP qu'elle aimerait mettre sur pied dans les prochains mois/années : L'AEP en installation de portes et fenêtres, l'AEP en assemblage de meubles et l'AEP en esthétique de l'automobile. Elle demande donc l'accord des membres pour avancer dans ces dossiers.

CE-25/26-35 Il est proposé par M. Martin Légaré d'approuver la proposition d'implantation de nouveaux programmes.

APPROUVÉ À MAJORITÉ

11. Rapport annuel 2025-2026

M. Dufour mentionne que nous avons eu copie du rapport annuel 2025-2026. Il ajoute qu'il s'agit du bilan de toutes les décisions prises au cours de l'année et que celui-ci doit être déposé au centre de services scolaire une fois l'année terminée.

CE-25/26-36 La proposition d'adoption du rapport annuel est faite par Mme Anne Robichaud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Ajout aux règles de vie

Mme D'Ascola propose deux modifications aux règles de vie approuvées en mars dernier. Puisque nous avons eu les nouveaux montants des vignettes (30$ année et 15$ pour la mi-année), elle les a ajoutés au document. Elle indique également qu'une situation nous amène à modifier un point aux règles de vie concernant le plagiat.

CE-25/26-37 L'approbation de ces ajouts a été proposé par Mme Anne Robichaud.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Retour sur le sondage bien-être des élèves

La direction présente le sondage effectué auprès des élèves au courant du mois d'avril. Elle ajoute qu'il y a eu une grande participation de la part de l'équipe enseignante et des répondants pour un total de 191 participations.

Mme D'Ascola énonce que les points à améliorer sont la gestion des émotions, la gestion du mauvais stress lors des évaluations ainsi que le mauvais stress en classe. Cependant, elle se dit satisfaite de l'état de bien-être général des étudiants.

Mme Robichaud prévoit une diminution du stress chez les étudiants l'an prochain, attribuable à la fermeture de deux programmes reconnus pour leur charge de stress élevée (secrétariat et comptabilité).

14. Menu de la cafétéria 2026-2027

La direction transmet les menus de la cafétéria ainsi que la tarification.

15. État de situation des inscriptions pour 2026-2027

La direction précise que les inscriptions vont bon train en CHME, EGI, PLCH et IFPV.

- CHME : complet pour août 2026 et presque complet pour février 2027 ;
- EGI : complet pour août 2026 ;
- IFPV : 12 inscriptions sur un maximum de 16 ;
- PLCH : complet pour août 2026 avec grande liste d'attente ;
- Vente conseil et vente conseil auto : Devons mousser avec plus de publicité.

Règle générale, c'est une bonne de nouvelle de voir le nombre d'inscriptions aux divers programmes.

16. Échéancier des débuts et fins de formation 2026-2027

Mme D'Ascola présente les échéanciers pour l'année 2026-2027. Elle ajoute que certains logigrammes ne sont pas encore faits, mais que ça donne une idée des groupes en cours ainsi que des nouveaux à venir.

17. État de situation du Service aux entreprises

Mme Mylène Gagnon signale que l'état de situation du SAE est très positif. Elle ajoute que ce qui explique particulièrement les beaux chiffres, c'est qu'elle a utilisé le financement de l'AEP HSMS qui n'avait pas lieu en 2025-2026 pour le transformer en financement de compétences à la carte. De plus, elle a pu profiter de la place disponible dans l'atelier du Centre du bâtiment en attendant le départ de la cohorte de CHME pour des cours « article 7 » de la CCQ.

18. Planification des effectifs 2026-2027 (personnel de soutien et professionnel)

La direction mentionne qu'avec les coupures budgétaires, elle doit couper certains postes. Elle a donc pris la décision de couper celui de la technicienne en travail social ainsi que celui du technicien en arts graphiques. Elle ajoute que l'opératrice en

informatique passera l'an prochain de 90% à 50% et qu'un poste de magasinier s'est vu diminué de 10 heures. Il passera ainsi de 25 heures à 15 heures.

19. Bilan de fin d'année du C.E.

La direction effectue un sondage axé sur la formation obligatoire des membres. Les réponses seront envoyées au Centre de services scolaire.

20. Questions diverses

Mme Robichaud avise qu'il s'agit de sa dernière présence au conseil d'établissement. Elle profite donc de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'établissement pour l'expérience qu'elle a trouvé enrichissante et intéressante. Elle ajoute que Katy se joint à elle pour les mêmes mots. C'est donc avec le cœur gros que mesdames Robichaud, Fortin et Garneau quitteront le centre et le conseil d'établissement.

M. Dufour demande où en est rendue la construction du 3e bâtiment. Mme D'Ascola précise que les dernières nouvelles concernaient l'œuvre d'art et que malheureusement elle n'en sait pas plus. Elle ajoute que le déménagement n'aura pas lieu avant le printemps 2027.

21. Levée de la séance

M. Dufour remercie mesdames Garneau et Robichaud d'avoir participé, dit que c'était agréable de travailler avec elles et leur souhaite bonne chance pour la suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

_____	_____
Rénald Dufour, président	Marie-Eve D'Ascola, directrice